# MODALITES DE REGLEMENT:

Adresser votre chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public, au Centre d'Encaissement avec le talon de paiement dans l'enveloppe à fenêtre ci-jointe dûment affranchie.

# N'adressez aucun autre document au Centre d'Encaissement.

Vous pouvez aussi payer:

- aux guichets de la trésorerie (adresse et horaires au recto), muni du présent avis.: en numéraire (pour les sommes inférieures à 300 Euros) ou en carte bancaire
- par virement bancaire ou postal établi à l'ordre du Trésor public en indiquant les références bancaires figurant au recto dans le cadre PAIEMENT, et en rappelant obligatoirement dans la zone correspondante les références du titres portées en haut à droite du présent avis.
- En ligne par Internet si l'adresse du site est renseignée sur le talon de paiement du présent avis. Les informations requises au moment du paiement sont mentionnées sous l'adresse Internet.

#### AFFRANCHIR TOUTE CORRESPONDANCE AVEC LA TRESORERIE OU L'HOPITAL

### RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT:

- Renseignements: si vous souhaitez obtenir des ren

si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de l'établissement désigné au recto du présent acte

- Réclamations: si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de l'établissement désigné au recto du présent acte

\* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du tribunal

- Difficultés de paiement: si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-

vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement

désigné au recto du présent acte.

VOIES DE RECOURS:

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vos pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal administratif compétent

\* Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.

De: "Atol de RIBERAC Centre Commercial" <riberac2@lachal.fr>

Date: samedi 15 juillet 2023 17:10

A: "Service Optique Praeconis" <service.optique@praeconis.fr>

**Objet:** facture pour règlement

# Merci





#### C.Cial Leclerc Z.I les Chaumes 24600 Ribérac

Tél.: 05.53.91.65.41 - Fax: 05.53.91.66.85

Email : riberac2@lachal.fr
N° FINESS : 242600393
N°Agrément : 33R1563L
N°Siren / Siret : 35107098200050
TVA Intracommunautaire : FR 53351070982

Qualité de Services Opticien

VeriSelect

CERTIFICATION DE SERVICES

#### M. THIRY Loic

3bis Morteve

16390 Saint-Séverin

**FRANCE** 

N°SS: 1971108409247/03 - Date de naissance: 19/11/1997

: 06 22 49 56 29

### **PRAECONIS**

Nº Préfec.: 70000854

Fax.:

Facture N°: 29627 (SV:241154245)

**DUPLICATA** 

Date Acte: 08/07/23 - Exemplaire mutuelle RC

Liée au devis n°38170

Ordonnance : 26/06/2023

Prescripteur: HOSPITAL Jean Roger

Téléphone : 0545978852 FINESS : 16101303 2 Fait à Ribérac, le 08/07/23, par Dominique P

Oeil Droit VL : Sph : +0,00 Cyl : +0,75 (90°) Add :

Oeil Gauche VL: Sph:-0,50 Cyl:+0,75 (60°) Add:

Ecart pupil. VL: VLOD: 30,5 VLOG: 31,0

Désignation	LPP fab	Base	RO	RC	Tx Tva	P.U.HT	P.U.TTC	Qté	Remise	Tot Net TTC
VL - Equipement n°1/1										105,00 €
ATOMO - EKO1756625 - EKU43XL - C02 - 56/17 (1)	7212573	9,00 €	5,40 €	24,60 €	20 %	25,00 €	30,00 €	1		30,00 €
ATOVE - (ATO) Aksess Unif 1.5 Hmc Stock - 70	7270375	11,25 €	6,75€	30,75 €	20 %	31,25 €	37,50 €	1		37,50 €
ATOVE - (ATO) Aksess Unif 1.5 Hmc Stock - 70	7270375	11,25 €	6,75€	30,75 €	20 %	31,25 €	37,50 €	1		37,50 €
Total		31.50 €	18,90 €	86.10 €		87.50 €	105.00 €	3		105,00 €

Disponibilité des pièces détachées : (1) 2 ans

Paiement Date Échéance Montant

Total Brut	105,00 €
Total T.T.C.	105,00 €
T.V.A.	17,50 €
Total H.T.	87,50 €
T.Payant RO	18,90 €
T.Payant RC	86,10 €
Part client	0,00 €
Dû client	0,00 €

Le client reconnaît avoir reçu la marchandise faisant l'objet de cette facturation et déclare qu'elle lui convient parfaitement. Le client autorise la mutuelle mentionnée à régler la part qui lui incombe ainsi que celle de la sécurité sociale dans le cadre d'un tiers payants.

Les prix s'entendent en euros TTC. Un acompte de 30% payable à la commande. Le solde à la livraison.

L'ajustage, le rhabillage et le nettoyage de vos lunettes sont gratuits. Concernant les verres progressifs, nous suivons votre adaptation. En cas d'inadaptation nous remplaçons gratuitement vos verres pendant 1 mois suivant la date de livraison de l'équipement.

Détail des Conditions générales de vente et de garanties Atol disponibles en magasin et sur le site www.opticiens-atol.com.

Atol reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L.217-14 du code de la consommation et celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Les informations que vous nous avez fournies feront l'objet, sauf opposition de votre part, d'un enregistrement informatique. Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de votre opticien.

Signature :			



# PRAECONIS 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX

# DEVIS DE REMBOURSEMENT OPTIQUE Nº 1023005713 Valable du 27/06/2023 au 26/07/2023

### ATOL OPTICIENS

#### Z.I. LES CHAUMES

CENTRE COMMERCIALE LECLERC 24600 RIBERAC

CONTACT

Ligne Directe: 03.84,75.98,41

Fax :03.84.97.12,36

E-mail: service.optique@praeconis.fr

Madame, Monsieur,

Vesoul, le 27 juin 2023

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire: THIRY LOIC Né(e) le:19/11/1997

N° Dossier : H014384 N° S.S. : 1971108409247 03

Code Tiers National: 242600393

Ce devis est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
V.cA.S ou Neutre Unifocal 1 PartMut Ver D Faib.Cor R0 1 V.cA.S ou Neutre Unifocal 1 PartMut Ver G Faib.Cor R0 1 Monture Adulte Classe A 1 Monture Opt Faible Cor R0 1	37.50 37.50 37.50 37.50 30.00 30.00	11.25 11.25 11.25 11.25 9.00 9.00	6.75 6.75 5.40	4.50 26.25 4.50 26.25 3.60 21.00
TOTAUX			18.90	86.10

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal (Joindre un RIB pour un tout premier paiement).

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis,

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct à l'opticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date

Signature de l'assuré

SERVICE PRESTATIONS

PRAECONIS, SAS au Capital de 305 400 euros immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 10 056 426 - RCS Vesoul 527 879 415 Sociáté de courtage d'assurances soumise au contrôle de l'ACPR. Garantie Financière et R.C. conformes au Code des assurances Siège àocial - 6 au Paul Morel - SP 80203 - 70000 Vesoul Cedex



# RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

# Titulaire BINOCLE ATOL C.C.RIBERAC

Domiciliation

# SG PERIGUEUX ENTREPRISES (03587) 17 RUE DU PDT WILSON 24000 PERIGUEUX

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03587	00020001805	25

IBAN : FR76 3000 3035 8700 0200 0180 525 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



# RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

# Titulaire BINOCLE ATOL C.C.RIBERAC

Domiciliation

# SG PERIGUEUX ENTREPRISES (03587) 17 RUE DU PDT WILSON 24000 PERIGUEUX

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03587	00020001805	25

IBAN : FR76 3000 3035 8700 0200 0180 525 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



# RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

# Titulaire BINOCLE ATOL C.C.RIBERAC

Domiciliation

SG PERIGUEUX ENTREPRISES (03587) 17 RUE DU PDT WILSON 24000 PERIGUEUX

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03587	00020001805	25

IBAN : FR76 3000 3035 8700 0200 0180 525 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



# RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

# Titulaire BINOCLE ATOL C.C.RIBERAC

Domiciliation

# SG PERIGUEUX ENTREPRISES (03587) 17 RUE DU PDT WILSON 24000 PERIGUEUX

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03587	00020001805	25

IBAN : FR76 3000 3035 8700 0200 0180 525 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

# IS DES SOMMES A PAYER

Titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du cod général des collectivités territoriales par PASCAL MATHIS DIRECTEUR DE L'HNFC 0172609 Nº de Titre

L'HOPITAL NORD FRANCHE-CO MATRICULE: 90000365 ETBLT: HNFC - SITE DE TREVENANS MATRICULE: 900003039

BEN: 01

Nº IDENTIFIANT TVA : FR72269001293

Emis et rendu 05/07/23 Nª Bordereau 676

Nº Feuillet 1 2023 Exercice

8

Pour toute information sur votre facturation: SOINS EXTERNES: 8h A 16h - 03 84 98 27 85 HOSPIT.: DE 8h A 16h - 03 84 98 27 81

Nº ENTREE: 608401130 PFS: T2

SIRET: 26900129300209

RENSEIGNEMENTS:

CONVERS PHILIPPE

Né(e) : CONVERS

RENSEIGNEMENTS

07/03/1953 a: VESOUL

Adresse: 36 BIS RUE PASTEUR

70290 CHAMPAGNEY

ENTREE: 20/04/23 SORTIE : 20/04/23

CONVERS PHILIPPE Nom:

PIECE :

HOPITAL

PATIENT

ŝ

ORG.: 01701000

 $N^o: 1\,5\,3\,0\,3\,7\,0\,5\,5\,0\,0\,2\,2\,3\,8$ 

SERVICE COLIDDIED IT

.17 JUIL. 2023

MUT MEDICO CHIR MMC

RUE PAUL MOREL

BP 80 283

70006 VESOUL

RISQ10 MT07

DATE	DESIGNATION		NOMBRE	TARIF		TARIF DE RESPONSABIL	TAUX	A VOTRE CH	ARGE	T V A	
200423	CONSULT.DE SPECIALIST MAJ COORD SPECIALISTE MAJORATION CS PARCOURS DE SOINS: ( MED): BRILLAND JEAN	MCS MPC	1 1 1	5	00	0 0	0 30	6 1	90 50 60	DMT DMT	154 154 154
	CONSERVER										
										1	

Pour les modalités de paiement se

90002

PAIEMENT

à joindre à votre chèque

Paiement par Internet: reporter au verso Non disponible

du présent avis i ld. Collectivité:

CDFP Belfort Ets HOSPITALIERS

FERME LE MERCREDI

1 PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAIS B.P. 20099

BELFORT CEDEX

Références de la dette : 2023 0172609 IDENTIFICATION

08H30-12H/13H30-16H LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

090012 Montant en Euros:

Nº entrée : 608401130

608401130

Nº entrée :

étab : 19 0172609

C.H.:14 ET:19

2023 Exercice

Montant : Eur 9.00 TALON DE PAIEMENT

BIC:

9.00

RUE PAUL MOREL

3000100189D9020000000 83 IBAN: FR553000100189D902000000083

BDFEFRPPCCT

MMC

Téléphone

MUT MEDICO CHIR VESOUL A09002

9.00

L'HOPITAL NORD FRANC

TOTAL TVA TOTAL HT

A PAYER

70006 VESOUL.

0384588000

CDFP Belfort Ets HOSPITALIERS PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAIS

B.P. 20099

90002

BELFORT CEDEX

000000014237

Ne rien inscrire sous ce trait - ne pas plier

HTR - nº codique: 090012

920033000142 18001726096084011300900122969806

900

# MODALITES DE REGLEMENT :

Adresser votre chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public, au Centre d'Encaissement avec le talon de paiement dans l'enveloppe à fenêtre ci-jointe dûment affranchie.

#### N'adressez aucun autre document au Centre d'Encaissement.

Vous pouvez aussi payer:

- aux guichets de la trésorerie (adresse et horaires au recto), muni du présent avis.: en numéraire (pour les sommes inférieures à 300 Euros) ou en carte bancaire
- par virement bancaire ou postal établi à l'ordre du Trésor public en indiquant les références bancaires figurant au recto dans le cadre PAIEMENT, et en rappelant obligatoirement dans la zone correspondante les références du titres portées en haut à droite du présent avis.
- En ligne par Internet si l'adresse du site est renseignée sur le talon de paiement du présent avis. Les informations requises au moment du paiement sont mentionnées sous l'adresse Internet.

### AFFRANCHIR TOUTE CORRESPONDANCE AVEC LA TRESORERIE OU L'HOPITAL

### RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT:

- Renseignements: si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de l'établissement désigné au recto du présent acte

- **Réclamations:**si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de l'établissement désigné au recto du présent acte

\* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du tribunal

- Difficultés de paiement: si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressezvous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné au recto du présent acte.

### VOIES DE RECOURS:

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vos pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal administratif compétent

\* Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.

# IS DES SOMMES A PAYER

CHOFFEL ANNE-MARIE

LURE

SORTIE :

Titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, êmis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du cod général des collectivités territoriales par PASCAL MATHIS DIRECTEUR DE L'HNFC

FOR

0172607 L'HOPITAL NORD FRANCHE-CO MATRICULE: 900000365 Nº de Titre ETBLT: HNFC - SITE DE TREVENANS MATRICULE: 900003039 Emis et rendu 05/07/23 HOPITA Nº IDENTIFIANT TVA : FR72269001293 SIRET: 26900129300209 Nº Bordereau 676 RENSEIGNEMENTS N° Feuillet RENSEIGNEMENTS: 1 Pour toute information sur votre facturation: SOINS EXTERNES: 8h A 16h - 03 84 98 27 85 HOSPIT.: DE 8h A 16h - 03 84 98 27 81 Exercice 2023

PFS: T1

BEN: 01

SERVICE COLIDDIER LE 1.7 JUIL. 2023

> MMC MUT MEDICO CHIR VESOUL

RUE PAUL MOREL 6

BP 80 283

70006 VESOUL

Nom: CHOFFEL ANNE-MARIE

BS

Né(e) :

ORG.: 01701000

70200

ENTREE: 19/04/23

Nº ENTREE: 608399170

GRANDGIRARD 22/05/1951

Adresse: 90 RUE ROGER SALENGRO

Nº: 251057045900552

19/04/23

a: ST BARTHELEM

RISQ10 MT07

DATE	DESIGNATION DU 19/04/23 DESIGNATION	NOMBRE	TARIF	TARIF DE RESPONSABILIT	TALLY	A VOTRE CH	ARGE	<b>X</b>	
190423	CCAM ACTES TECHNIQUES ATM AVIS PONCT SPECIALIST APC PARCOURS DE SOINS: O MED.: BOHIN ERIC		14 55	0 00	888	- 200201100000110000001000011	28 50	DMT	127
	CONSERVER								

TOTAL TVA TOTAL HT

CDFP Belfort Ets HOSPITALIERS PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAIS B.P. 20099 PAIEMEN BELFORT CEDEX Heures d'ouverture de la trésorerie 08H30-12H/13H30-16H LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI FERME LE MERCREDI

3000100189D9020000000 83 IBAN: FR553000100189D902000000083 BIC: **BDFEFRPPCCT** Téléphone : 0384588000

MMC

20.78 A PAYER

Paiement par Internet: Non disponible

à joindre à votre chèque

70006 VESOUL

MUT MEDICO CHIR

RUE PAUL MOREL

A09002 L'HOPITAL NORD FRANC

du présent avis ld. Collectivité:

Références de la dette : 2023 0172607

TALON DE PAIEMENT

Nº entrée: 608399170

Montant en Euros:

étab : 19

HTR - nº codique: 090012 Ne rien inscrire sous ce trait - ne pas plier

CDFP Belfort Ets HOSPITALIERS PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAIS B.P. 20099

VESOUL

90002 BELFORT CEDEX

608399170 Nº titre 0172607

Nº entrée :

Pour les

modalités de

paiement se

reporter au verso

IDENTIFICATION 090012

C.H.:14 ET:19

2023 Exercice:

Montant : Eur

000000014237

20.78

920033000142 21001726076083991700900122972806

2078

### MODALITES DE REGLEMENT :

Adresser votre chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public, au Centre d'Encaissement avec le talon de paiement dans l'enveloppe à fenêtre ci-jointe dûment affranchie.

#### N'adressez aucun autre document au Centre d'Encaissement,

Vous pouvez aussi payer :

- aux guichets de la trésorerie (adresse et horaires au recto), muni du présent avis.: en numéraire (pour les sommes inférieures à 300 Euros) ou en carte bancaire
- par virement bancaire ou postal établi à l'ordre du Trésor public en indiquant les références bancaires figurant au recto dans le cadre PAIEMENT, et en rappelant obligatoirement dans la zone correspondante les références du titres portées en haut à droite du présent avis.
- En ligne par Internet si l'adresse du site est renseignée sur le talon de paiement du présent avis. Les informations requises au moment du paiement sont mentionnées sous l'adresse Internet.

### AFFRANCHIR TOUTE CORRESPONDANCE AVEC LA TRESORERIE OU L'HOPITAL

# RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT:

si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre - Renseignements: charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise,

adressez-vous aux services de l'établissement désigné au recto du présent acte

- Réclamations: si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de

l'établissement désigné au recto du présent acte

\* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du tribunal

- Difficultés de paiement: si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-

vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement

désigné au recto du présent acte.

VOIES DE RECOURS: Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5

du code général des collectivités territoriales), vos pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal administratif compétent

Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi nº 91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.